

CCPI TUTORAT EN ENTREPRISE

Niveau de diplôme : Niveau 4
Date de mise à jour : 12/10/2021

MÉTIER

Au sein d'une entreprise, le tuteur accomplit les activités suivantes:
- Préparation et accueil du tutoré
- Participation à la conception du parcours de professionnalisation
- Formation du tutoré au poste de travail
- Suivi et évaluation du travail du tutoré

Public
Salariés d'entreprise.

Pré-requis
Tuteur de salariés en contrat en alternance - Maîtrise des compétences "métier", de la communication écrite, des fondamentaux du traitement de texte et de la navigation internet

Modalités d'inscription
Positionnement pré-formatif afin de définir le parcours adapté selon profil du stagiaire.

Délais d'accès
Fonction de la date de signature du contrat.

Handicap
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap).

Tarifs
A partir de 330€ HT par jour

Durée
2 jours maxi + 1 jour de certification.

Lieu(x) de formation
- Le Havre
- Évreux
- Port-Jérôme-sur-Seine

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de:
- Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré
- Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels
- Mettre en œuvre l'accompagnement du tutoré
- Participer à l'évaluation du suivi de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Préparer l'arrivée et accueillir le tutoré
- Contribuer à l'acquisition de savoir-faire professionnels
- Mettre en oeuvre l'accompagnement du tutoré
- Participer à l'évaluation du suivi de la formation
- Aider le participant dans l'exercice de la fonction tuteur

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules (elearning).

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées, ateliers et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateur(rice)s expert(e)s, psychologue du travail, titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier.

Modalités d'évaluation et d'examen

L'évaluation est réalisée lors de la dernière journée et s'effectue en deux étapes : une première réalisée via un questionnaire de vérification des acquis, suivie d'une deuxième lors d'une mise en situation pédagogique et d'une présentation orale devant un juré.